

La chronique ovine

Des foins qui se font désirer cette année

Les conditions météorologiques de cette fin de printemps ont été peu favorables à la réalisation de foin. Si vous avez des doutes sur le taux de matière sèche de certaines bottes (au minimum 85 %), sachez qu'il est possible d'évaluer le risque de combustion à l'aide d'une barre de fer enfoncée dans la botte. Au bout d'une heure, si la barre est trop chaude pour être tenue à main nue, il y a un risque (source : Arvalis). L'utilisation d'une sonde thermique reste bien sûr plus fiable. Différents modèles sont disponibles à des prix qui commencent aux environs de 100 €. Si la température au centre de la botte se situe en dessous de 40°C, il n'y a pas de problème. Entre 40 et 60°C, le foin est en train de chauffer. Il convient de surveiller l'évolution de sa température puis de les stocker les bottes dans un local aéré, sans les entasser afin que l'air circule si cette dernière ne baisse pas. Au-delà de 60°C, le danger d'incendie est important voir très important au-dessus de 80°C. Contacter alors les pompiers pour connaître la marche à suivre.

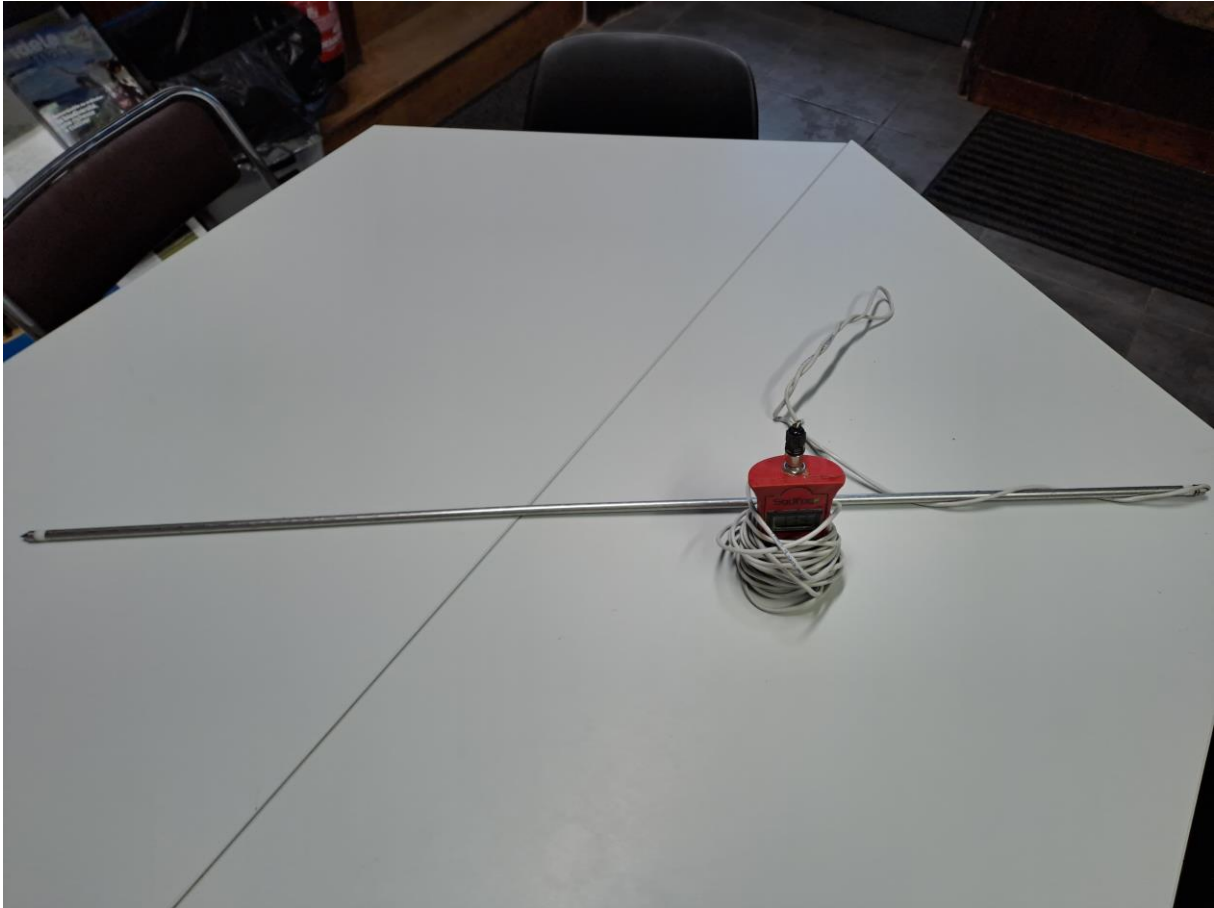


Photo semaine 25-24

Légende : une sonde thermique pour évaluer le risque

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire